

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-232 rév. 3

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**CNPP Entreprise
Route de la Chapelle Réanville
BP 2265
27950 ST MARCEL**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020 : mars 2005**

fulfils the requirements of the standard :

et aux règles d'application du Cofrac

and Cofrac rules of application

en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.

A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les activités de / *for the activities of :*

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS / SAFETY OF THE PEOPLE AND THE GOODS

précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *precisely described in the following technical annex :*

3-232-1 Rév. 3

et réalisées par un ou plusieurs des Site(s) listés dans cette annexe technique.

and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **05/01/2011**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/12/2015**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable de Section,
The Section Manager,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation annule et remplace l'attestation N°3-232 Rév. 2. *This certificate cancels and replaces the certificate N°3-232 Rév. 2.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 37 rue de Lyon - 75012 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00023

www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE**N°3-232-1 Rév. 3**

Organisme d'inspection accrédité :

CNPP Entreprise
Route de la Chapelle Réanville
BP 2265
27950 ST MARCEL

PORTEE D'ACCREDITATION**N°7 - SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS**

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection <i>(réglementaires, normatifs, CdC, ...)</i>
7.4 - Sûreté des Installations	
7.4.1 - Réalisation de l'étude de sûreté et de l'inspection des installations de produits explosifs	<p>Code de la Défense Articles R2352-89 à R2352-109</p> <p>Arrêté du 13 décembre 2005 modifié fixant les règles techniques de sûreté et de surveillance relatives à l'aménagement et à l'exploitation des installations de produits explosifs.</p> <p>Arrêté du 13 décembre 2005 modifié relatif à l'agrément des organismes chargés de réaliser les études de sûreté dans les installations de produits explosifs et aux caractéristiques de ces études.</p> <p>Programme d'accréditation pour la réalisation de l'étude de sûreté et de l'inspection des installations de produits explosifs – INS REF 10</p>

Section Inspection

Liste de(s) Site(s) concerné(s) par l'accréditation octroyée

SITE	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
ST MARCEL	Route de la Chapelle Réanville BP 2265 27950 ST MARCEL	02.32.53.63.30	02.32.53.64.96

Date de prise d'effet : **05/01/2011**La Responsable de Section
*The Section Manager***Carole TOUSSAINT**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-232-1 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 37 rue de Lyon - 75012 Paris Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00023 www.cofrac.fr
--